



# Partenariats public-privé

Cours du 5 mai 2017



# Exemples de questions

1. Parmi les principes suivants, lequel ne fait pas partie des principes généraux applicables aux marchés publics :
- A. la concurrence
  - B. la variante
  - C. l'égalité de traitement
  - D. le paiement sur service fait et accepté



# Exemples de questions

2. Une procédure durant laquelle tout entrepreneur, fournisseur ou prestataire de services peut demander à participer et dans laquelle seuls les candidats sélectionnés par le pouvoir adjudicateur peuvent présenter une offre est appelée :
- A. procédure restreinte
  - B. procédure ouverte
  - C. procédure négociée
  - D. concours de projet



# Exemples de questions

- 3.** Parmi les propositions suivantes, laquelle ne constitue pas un mode de détermination du prix au sens de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 sur la passation des marchés publics dans les secteurs classiques :
- A. marché à bon de commande
  - B. marché à remboursement
  - C. marché à bordereau de prix
  - D. marché à prix global

# Exemples de questions

4. Au sein des secteurs classiques (hors pouvoirs adjudicateurs fédéraux), les seuils de publicité européenne sont les suivants :

- A. 5.225.000 euros HTVA pour les travaux, 209.000 euros HTVA pour les fournitures, 209.000 euros HTVA pour les services de la catégorie A de l'annexe II de la loi du 15 juin 2006
- B. 5.225.000 euros HTVA pour les travaux, 85.000 euros HTVA pour les fournitures, 85.000 euros HTVA pour les services de la catégorie A de l'annexe II de la loi du 15 juin 2006
- C. 5.225.000 euros HTVA pour les travaux, 85.000 euros HTVA pour les fournitures, 85.000 euros HTVA pour les services des catégories A et B de l'annexe II de la loi du 15 juin 2006
- D. 5.225.000 euros HTVA pour les travaux, 209.000 euros HTVA pour les fournitures, 209.000 euros HTVA pour les services des catégories A et B de l'annexe II de la loi du 15 juin 2006



# Exemples de questions

5. Dans un marché public soumis à la publicité belge et européenne, qu'est ce qu'un critère de sélection qualitative ?
- A. un critère utilisé pour analyser l'offre d'un soumissionnaire
  - B. un critère utilisé pour analyser la capacité d'un candidat à exécuter le marché ainsi qu'à analyser l'offre qu'il a remise
  - C. un critère utilisé pour analyser la capacité d'un candidat à exécuter le marché
  - D. un critère utilisé pour classer et catégoriser un entrepreneur de travaux



# Exemples de questions

**6.** En toute hypothèse, les marchés publics sont soumis à l'obligation de publicité et leur attribution doit faire l'objet d'une décision dûment motivée par le Pouvoir adjudicateur.

- A. Vrai
- B. Faux

# Exemples de questions

7. En adjudication ouverte, l'ouverture des offres se déroule en séance publique et le Pouvoir adjudicateur attribue le marché à l'offre la moins disante si elle est jugée régulière.

- A. Vrai
- B. Faux



# Exemples de questions

**8.** Dans certains cas fixés limitativement par la loi, le pouvoir adjudicateur peut attribuer par procédure négociée sans publicité, les marchés publics supérieurs à 85.000€ HTVA.

- A. Vrai
- B. Faux



# Exemples de questions

9. Dans un marché public passé par appel d'offre au niveau belge, la publication de l'avis de marché dans le journal communal est suffisante pour répondre au critère de publicité

- A. Vrai
- B. Faux



# Exemples de questions

**10.** Lorsque l'Etat accorde une subvention, il ne peut contrôler son emploi que lorsque le montant de la subvention est supérieur à 3100 euros

- A. Vrai
- B. Faux



# Exemples de questions

**11.** A la différence d'une libéralité, une subvention est une intervention qui a pour objet de financer des prestations dont l'administration éprouve la nécessité pour son propre fonctionnement

- A. Vrai
- B. Faux



# Exemples de questions

- 12.** Dans un montage PPP de type DBFM, que signifie la lettre D
- A. Determination
  - B. Design
  - C. Donnée
  - D. Distribution